

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 651

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HORLOGERIE

A qui la faute?

Comme toute association professionnelle qui se respecte, l'Union des associations de fabricants de parties détachées horlogères (UBAH) diffuse un périodique, dont elle estime d'ailleurs superflu d'indiquer l'éditeur, l'adresse et le rédacteur. A en juger d'après la présentation austère et ennuyeuse de la revue, malgré le luxe du papier, son producteur doit avoir l'imagination et la fantaisie d'un colonel d'artillerie à la retraite, de souche protestante-libérale-bon teint. Bref.

Or donc, le n° 166 du «mensuel» de l'UBAH vient de paraître, en une seule livraison pour les cinq mois de mai à septembre 1982 (crise oblige). Sur 28 pages, dont 11 pleines-pub (4 pour les banques) et 17 de textes à prétention idéologique. On y

trouve tous les thèmes de la droite et tous les refrains de la petite bourgeoisie: la situation s'aggrave, la concurrence se fait cruelle, la revendication sociale s'avère irresponsable (mais heureusement, les partenaires sociaux sont plus raisonnables en Suisse que dans cette pauvre France). En clair: pas de compensation intégrale du renchérissement pour cet automne, et que les non-chômeurs se félicitent de leur situation privilégiée.

Le tout, dans un fatras d'économie théorique, d'histoire des doctrines sociales et de commentaires pontifiants sur l'actualité politique. Bien entendu, le sort de Mauroy est réglé: il n'y aura sans doute plus de gouvernement de gauche en 1985, «car les Français pourraient jusque-là ouvrir les yeux et contempler les ruines laissées par des ministres hasardeurs».

Mais où l'UBAH se sublime, c'est dans la défense de l'intégrité et de la compétence des patrons de l'horlogerie suisse. Pensez-donc: «Perfidie condamnable, certains démagogues se font un plaisir

de noircir les entrepreneurs, les déclarant incapables et nocifs.»

Inutile de rappeler ici l'incompétence notoire du patronat horloger. Les effets de cette nuisance sont trop cruellement connus. Et reconnus par les moins perfides: les banques, qui ne veulent plus jeter une thune dans les empois sans fond du Jura horloger. Et aussi les commentateurs de la presse économique: le «Journal de Genève» (24.8.1982) affirmait de manière générale que «les entreprises en difficulté sont des entreprises mal gérées», tandis que la «NZZ» (28-29.8.1982) analysait ouvertement le «Führungsdefizit» (crise du management) dans l'industrie horlogère. Le libéralisme est impitoyable pour ceux qui échouent.

La fin des dynasties des vallées jurassiennes, ni la valse présente des directeurs et autres gestionnaires n'y changeront rien. L'UBAH n'a pas besoin de gloser sur le temps de l'autogestion. Elle ne sera plus là pour le vivre.

A SUIVRE

Bonne nouvelle pour les consommateurs de journaux bernois: Urs P. Gasche vient donc d'être nommé rédacteur en chef de la «Berner Zeitung». Nul doute que sous la houlette de ce «fouineur» impénitent et sérieux, spécialisé avant tout dans la rubrique économique, l'un des plus forts tirages de Suisse trouve un second souffle après une inquiétante période de morosité, suite à un lancement en fanfare. L'arrivée à ce poste de l'ancien responsable de l'étonnante rubrique Konsum du défunt «Tat» laisse bien augurer de la tenue de la «BZ» dans ce qui ne manquera pas de devenir l'affaire de la centrale nucléaire de Graben.

* * *

Le roman «Jeanmaire» d'Heinrich Stelzer, chef de l'Office de la protection civile du canton de Zurich, paraît aux éditions Athenäum à Lugano.

On sait peut-être moins qu'il existe, sous ce même nom d'Athenäum, un club international, fondé à Zurich le 27 novembre 1981, et qui s'adresse aux «dirigeants» (siège à Lugano). Contre une taxe d'entrée de 100 francs et une cotisation annuelle de 475 francs, les membres reçoivent des bulletins bimensuels d'informations confidentielles. Le comité de fondation et de patronage comprend des Suisses et des Allemands que nous qualifierons de conservateurs.

* * *

«Le fusil d'assaut 57 est peu maniable dans les combats à l'intérieur des localités, mal adapté à l'engagement des troupes blindées et des grenadiers de char et trop lourd pour assurer une bonne mobilité lors de l'engagement en montagne.» Toujours les mêmes outrances des fossoyeurs de la défense nationale: tous les moyens sont bons pour miner le moral des troupes! Vous n'y êtes pas: ces lignes

définitives sur les défauts rédhibitoires de «l'arme à feu individuelle» actuellement à disposition du citoyen-soldat suisse ont été contresignées par vingt-sept conseillers nationaux (postulat Ogi) peu suspects d'anti-militarisme et soucieux d'engager le Conseil fédéral sur la voie d'un achat d'un nouveau modèle d'arme, «plus légère et meilleur marché». Rétrospectivement, un coup de chapeau aux spécialistes qui avaient choisi le «fusil d'assaut 57», tout juste bon, si on comprend bien, à la manœuvre en terrain plat, à la campagne, et pas trop longtemps (vu son poids).

* * *

Un test à recommander aux organisations intéressées: quel canton met à disposition des contribuables la déclaration d'impôts la plus facile à remplir? En tout état de cause, le canton de Berne promet une formule simplifiée pour l'année prochaine...